



Liquidation judiciaire et crédit

Par **Kurty**, le **11/06/2008** à **12:06**

Bonjour,

La liquidation judiciaire de ma société vient d'être prononcée. J'avais très peu de dettes, si ce n'est un crédit sur lequel je me suis porté caution personnelle. Ma question est la suivante : est-ce que ma banque peut me saisir alors que je suis locataire et ne possède pas de véhicule personnel, une saisie de mes comptes personnels est-elle possible ?

Merci d'avance.

Cordialement.